

CONTRAT DE LOCATION

GÉNÉRAL

L'occupation de la propriété est restreinte au nombre de personnes inscrites dans la facture de la réservation. Toutes personnes, y compris les enfants, sont incluses dans le maximum d'occupation.

Un excès du nombre pré-autorisé correspond à une éviction immédiate sans remboursement et à une pénalité de \$500 (plus taxes). La municipalité est très stricte la-dessus.

L'âge minimum pour tout adulte présent au chalet est de 25 ans. Vous, ainsi que tous les membres de votre groupe devrez accepter d'envoyer une photo d'une pièce d'identité pour confirmer l'identité des personnes présentes au chalet.

BRUIT

Tous les chalets ont une politique de tolérance zéro pour les fêtes bruyantes.

La musique extérieure est interdite en tout temps.

Le Locataire ou tout membre de son groupe ne diffusera pas de musique et conservera un volume de voix minimal à l'extérieur entre 21h et 8h par respect pour le voisinage.

Si Suite Chalets découvre ou reçoit des plaintes concernant le bruit et doit se déplacer pour aviser le Locataire, un frais de \$250 (plus taxes) par visite sera facturé. Il est donc fortement recommandé que Le Locataire soit joignable en tout temps par téléphone.

Après deux appels téléphonique ou une visite de la part de Suite Chalets ou leur représentant, le Locataire pourra être évincé sans remboursement et une pénalité de \$500.00 sera retenue du dépôt de sécurité afin de compenser les voisins incommodés.

Si Suite Chalets reçoit une plainte pour le bruit venant du service de police, le Locataire sera automatiquement évincé, sans remboursement et une pénalité de \$500.00 sera retenue du dépôt de sécurité afin de compenser les voisins incommodés.

Par mesure de sécurité, nos chalets possèdent des caméras de sécurité extérieures contre le vol. Elles sont dirigées vers l'extérieur à partir des points d'accès au chalet seulement. Les enregistrements sont stockés pour une durée maximale moins de 30 jours. Seulement les administrateurs désignés de Suite Chalets en accès à l'enregistrement.

Un agent de sécurité fait des tournées aléatoires à l'extérieur du chalet sans perturber votre quiétude et celle du voisinage.

Notre environnement est calme et paisible et nous tenons à le garder ainsi.

ARRIVÉE

L'arrivée est à 17h ou après. Votre chalet ne sera pas nettoyé ou disponible avant. La serrure codée associée à votre réservation ne sera pas valide avant 17h le jour prévu de votre arrivée.

DÉPART

L'heure de départ est 11h. Malheureusement, nous ne pouvons pas accepter les départs tardifs. Les heures d'arrivée et de sortie sont strictement appliquées afin que nous puissions faire en sorte que chaque chalet soit prêt pour nos prochains clients. Une heure de départ tardive le même jour entraînera des frais de 100\$ pour chacun des invités qui resteront plus longtemps sans autorisation.

AVANT DE QUITTER VOTRE UNITÉ, MERCI DE BIEN VOULOIR :

- Placer vos déchets dans l'endroit décrit dans l'email de départ
- Fermer et verrouiller toutes les fenêtres et les portes.
- Remplir et mettre en marche le lave-vaisselle.
- Laisser les draps et les serviettes sur place. Ne pas les laver svp.
- Réduire le chauffage à 18°.
- S'assurer que le couvercle du spa est remis en place et sa température remise à 98°.
- Bien fermer la porte du foyer et positionner la clé de la cheminée vers la gauche (ouverture maximale).
- Nettoyer le BBQ

Si un nettoyage exhaustif de l'unité s'avère nécessaire, un montant de 150\$ sera facturé à la carte de crédit au dossier.

Pour toute urgence durant votre séjour, s'il vous plait nous contacter au 819-592-5673 (Martin) ou au 819-593-5673 (Dominique)

FOURNITURES

offre un équipement complet pour faciliter votre séjour:

- Réfrigérateur, cuisinière, micro-ondes, lave-vaisselle, laveuse/sécheuse, BBQ, cuisine et matériel pour les repas (ustensiles, chaudrons, vaisselle).
- Draps et serviettes
- Rouleaux de papier hygiénique
- Cafetière avec filtre (café fournis)
- Machine Nespresso (Capsules Original non fournis)
- Savon pour le lave-vaisselle et détergent pour vêtements
- Huile, sel et poivre
- Allumettes et papier pour démarrer le feu du poêle et bûches pour le foyer intérieur seulement.

SENSIBILISATION A L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Merci de nous aider à économiser l'énergie en éteignant les lumières lorsque vous quittez votre chalet et en utilisant le chauffage uniquement avec la porte et les fenêtres fermées. Merci de réduire le chauffage à 18° lorsque vous quittez le chalet.

ANIMAUX

Les animaux sont strictement interdits.

NON-FUMEURS

Veillez noter que vos êtes dans une propriété non-fumeur. À défaut de se conformer à ce règlement, une amende pouvant atteindre 750\$, en vertu de la «Loi concernant la lutte contre le tabagisme» (L-6.2.) pourrait vous être chargée. Notre

équipe d'inspection vérifiera l'état de la maison après votre départ. Tout dommage causé par l'usage du tabac à l'intérieur de la propriété seront aux frais du locataire.

STATIONNEMENT

Il y a un (3) stationnements pour un maximum de (3) voitures par unité. Durant votre séjour, il est obligatoire que votre véhicule soit stationné dans la place désignée à votre unité. Tout véhicule stationné illégalement sera remorqué à vos frais.

SALLE DE BAIN

Pour le bon fonctionnement de nos installations septiques privées, ne pas jeter dans la toilette ni dans les lavabos les éléments suivants :

- Les articles sanitaires (tampons, serviettes). Merci de les jeter dans la corbeille disposée à cet effet.
- Les condoms
- Nourriture
- Le papier essuie-tout
- Les roches, gravier et autres articles solides

MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

Merci de ne pas déplacer les meubles ou les appareils. Vous serez tenus responsables des dommages causés par les déplacements de ceux-ci.

Foyer

- Pour régler la cheminée, glisser la clé vers la gauche pour une ouverture maximale et glisser vers la droite pour une légère ouverture (combustion lente).
- Garder la porte du foyer fermée en tout temps.
- Ne pas placer d'articles mouillés sur le foyer afin d'éviter de brûler vos articles.
- Il est strictement défendu de couper des arbres sur le terrain de la propriété.
- En cas de feu, appeler immédiatement le 911.

Spa

- L'utilisation du spa est à vos propres risques.
- Garder les enfants sous surveillance en tout temps.
- Prendre une douche **avant** et **après** l'utilisation du spa.
- **Ne pas entrer dans le spa si vous avez de l'huile à massage ou de la crème solaire sur le corps.**
- Ne pas entrer mouillé dans le chalet.
- Ne pas utiliser les meubles d'intérieur sur la terrasse extérieure.
- Pas de nourriture, de boisson ni de verre dans le spa.
- La capacité du spa est de 5 personnes.
- Pour le respect de l'ensemble de nos clients, abstenez-vous de répandre tout liquide biologique dans le spa (urine, salive, sang, sperme, etc.).
- L'utilisation maximale suggérée est de 20 minutes.
- La température maximale de l'eau ne devrait pas excéder 100°
- Replacer le couvercle de spa après chaque utilisation.
- Ne pas s'asseoir ou se coucher sur le couvercle du spa.

Veillez noter que l'utilisation excessive ou inappropriée du spa pourrait engendrer des frais de 350\$ plus taxes pour une vidange de l'eau et un nettoyage en profondeur.

TÉLÉ, INTERNET, ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES

Votre chalet est équipé d'internet sans fil haute vitesse (fibre optique) et d'un téléviseur intelligent pour vous permettre de visionner films et téléseries à partir du web de Netflix et Disney Plus.

À Noter : il n'y a pas de chaîne télévisée disponible (chaîne par câble) sur nos téléviseurs.

INSECTES ET RONGEURS

Merci d'être conscient que votre séjour a lieu en pleine forêt. Bien que nous vérifions nos unités sur une base régulière, il est possible que vous voyez des insectes ou des rongeurs durant votre séjour. Nous ne pouvons être tenus responsables si vous voyez des insectes ou des rongeurs dans votre chalet durant votre séjour. Merci de vous assurer de garder les portes fermées en tout temps pour éviter la visite de petits intrus durant votre séjour.

ACCÈS HIVERNAL AU CHALET

Tous les chalets offerts en location ont un accès routier durant les mois d'hiver et profitent du déblaiement de la neige par la municipalité ou par contracteurs privés.

Toutefois, le Locataire est avisé que les services de déneigement procèdent à l'ouverture des routes dans un ordre prédéterminé. Alors, suite à une chute de neige majeure, il se peut que l'accès à un chalet soit retardé de quelques heures

Le Locataire est avisé de s'assurer que lui et son véhicule soient convenablement préparés à la conduite hivernale et les conditions qu'ils rencontreront certainement lors de leur visite des Laurentides et de Lanaudière.

VOUS ÊTES RESPONSABLE DE VOS EFFETS PERSONNELS

Suite Home Inc. n'est pas responsable des effets personnels laissés sans surveillance dans le chalet.

DOMMAGES ET ASSURANCES

Vous êtes personnellement responsable de tout ce qui pourrait être endommagé lors de votre séjour. Contactez-nous dès que possible afin de déclarer un bris. Vous êtes également responsable de vos effets personnels. En cas de blessure, vous devriez toujours communiquer avec votre propre compagnie d'assurance. Suite Home Inc. ne peut en aucun cas être tenu responsable.

Nous nous réservons le droit de charger à votre carte de crédit tout dommage ou nettoyage exhaustif dû à votre séjour. Si vous remarquez des problèmes à votre arrivée, merci de nous en aviser dans les plus brefs délais afin d'éviter les dommages et intérêts facturés à votre compte.

Tous les appareils, ustensiles et plats sont fournis. **Tous les éléments manquants seront facturés au client.**

OBLIGATIONS DE SUITE HOME inc.

En cas d'événement imprévu ou de catastrophe naturelle, Suite Home inc. fera tout en son pouvoir pour trouver un chalet équivalent sur son site. Si cela n'est pas possible, nous vous aiderons à trouver une propriété locative similaire dans la région. Suite Home inc. ne sera pas tenu responsable ni ne devra assumer quelques obligations que ce soit à la suite d'événements de cette nature.

Suite Home inc. ne sera pas tenu responsable de tout événement ayant causé la mort, des blessures, la perte d'objets personnels, ou pour tout dommage touchant les biens personnels du locataire et de ses invités.

En cas de situation imprévue (bris du courant, défektivité du spa, interruption d'Internet, manque d'eau, problème septique, etc.), aucun remboursement ne sera accordé. Veuillez noter que nos chalets ne sont pas équipés de génératrice.

Votre autorisation verbale ou écrite au moment de la réservation (en ligne ou par téléphone) de même que le paiement de la réservation et/ou la prise de possession de la propriété est la preuve de votre acceptation de nos politiques et de votre intention d'utiliser la propriété comme une location.

Nous vous remercions de votre coopération et vous souhaitons un agréable séjour chez Suite Chalets Tremblant!

RÉSERVATIONS, ANNULATIONS ET REMBOURSEMENTS

POLITIQUE DE GARANTIE

Un paiement de 25% du montant total est requis au moment de la réservation pour réserver le chalet si votre séjour est dans plus de 30 jours. En tout temps, le paiement complet par carte de crédit est requis 30 jours avant le séjour pour garantir le chalet.

DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Un dépôt de 750\$ par chalet est exigé 5 jours avant l'arrivée. Le dépôt de sécurité sera effectué via un transfert Interac à info@suitechaletstremblant.com que le locataire s'engage à faire 5 jours avant le début du séjour. Il sera remboursé dans les 2 jours ouvrables suivant le départ si tous les engagements prévus au présent contrat de location sont respectés.

Advenant une infraction ou un bris, le dépôt est conservé pendant la période de gestion de votre dossier. Tout objet manquant ou brisé sera facturé au client.

Le Locataire accepte que le Propriétaire utilise le dépôt de sécurité pour couvrir toute dépense ou pénalité causés par le Locataire.

Si le montant des dépenses et pénalités excède le dépôt de sécurité, le Locataire accepte que l'excédent soit prélevé sur sa carte de crédit.

POLITIQUE D'ANNULATION

Remboursement intégral pour les annulations effectuées dans les 48 heures suivant la réservation, si la date d'arrivée intervient dans 30 jours ou plus. Aucun remboursement pour les annulations effectuées dans les 30 jours précédents la date d'arrivée.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'un départ anticipé.



En cas de non présentation dans les 24h après la date prévue d'arrivée sans en aviser Suite Home inc., l'emplacement ou l'hébergement sera remis en location, et ce, sans remboursement pour le client.

Nous nous réservons le droit de modifier les règles et politiques au besoin.

Nous vous remercions pour votre collaboration et pour votre respect de ces règlements. Profitez pleinement de votre séjour chez Suite Chalets Tremblant!

Pour le Locateur
Hind Barakat
Suite Chalets Tremblant
Opéré Par Suite Home Inc.
Date :

Locateur
Date :

Locataire
Date :